

# COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DES BAUX-ALPILLES

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 FEVRIER 2018

### A MOURIES

#### **Présents :**

Mmes et MM. Gilles BASSO, Patrice BLANC, Michel BONET, Maryse BONI, Christian BONNAUD, Marie-Pierre CALLET, Michel CAVIGNAUX, Hervé CHERUBINI, Yves FAVERJON, René FONTES, Guy FRUSTIE, Christine GARCIN-GOURILLON, Gérard GARNIER, Régis GATTI, Laurent GESLIN, Stéphan GUIGNARD, Pierre GUILLOT, Françoise JODAR, Jacques JODAR, Pascale LICARI, Jean MANGION, Aline PELISSIER, Gisèle PERROT-RAVEZ, Inès PRIEUR DE LA COMBLE, Jack SAUTEL, Benoît VENNIN, Denise VIDAL, Jean-Louis VILLERMY et Bernard WIBAUX.

#### **Excusés :**

Mmes et MM. Nadia ABIDI, Michel FENARD, Jacques GUENOT, Henri MILAN et Richard PANTELITCH-MASSAL.

#### **Procuration :**

- de Mme Danièle AOUN à M. Pierre GUILLOT ;
- de Mme Danièle COSTABELLO à M. Gérard GARNIER ;
- de Mme Patricia LAUBRY à Mme Françoise JODAR ;
- de Mme Chantal LEMOIGNE à M. Régis GATTI ;
- de Mme Jeannine PAUR à M. Guy FRUSTIE ;
- de Mme Alice ROGGIERO à M. Patrice BLANC.

## ORDRE DU JOUR

### 1. ELECTION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Monsieur Laurent GESLIN a été élu secrétaire de séance à l'unanimité des voix.

### 2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE EN DATE DU 21 DECEMBRE 2017

Le procès-verbal du Conseil communautaire en date du 21 décembre 2017 a été voté à l'unanimité des voix.

### 3. DECISIONS PRISES PAR LE MONSIEUR LE PRESIDENT

Monsieur le Président a présenté au Conseil communautaire les décisions suivantes :

- **Décision n° 120/2017** relative à l'attribution du marché de travaux de renouvellement du réseau et des branchements d'assainissement de la zone d'activité Les Grandes Terres à Eygalières ;
- **Décision n° 01/2018** relative à l'état des remboursements de frais pour la mise à disposition du personnel pour l'année 2017 ;
- **Décision n° 02/2018** relative à la défense des intérêts de la Communauté de communes dans l'instance intentée devant le tribunal administratif de Marseille par la société VOLTALIA (dossier n° 1709427 du 24 novembre 2017) portant sur l'appel à projets de la centrale photovoltaïque ;
- **Décision n° 03/2018** relative à l'avenant n° 2 à la convention relative à la transmission électronique des actes soumis au contrôle de légalité avec la Préfecture des Bouches du Rhône ;
- **Décision n° 04/2018** relative à l'attribution du marché d'acquisition de quatre véhicules utilitaires légers ;
- **Décision n° 05/2018** relative à l'attribution du marché d'étude d'optimisation du service public de collecte des déchets ménagers et assimilés ;
- **Décision n° 06/2018** relative à l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de l'ancienne bergerie du Château de Montauban à Fontvieille en Maison de l'Amandier ;
- **Décision n° 07/2018** relative aux macarons de stationnement pour les membres du bureau communautaire ;
- **Décision n° 08/2018** relative aux macarons de stationnement pour les agents communautaires ;
- **Décision n° 09/2018** relative à la convention entre la Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles et la Commune de Saint Etienne du Grès portant sur la mise à disposition de service des services techniques
  - eau pluviale urbaine ;
- **Décision n° 10/2018** relative à la convention entre la Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles et la Commune de Maussane les Alpilles portant sur la mise à disposition de service des services techniques
  - eau pluviale urbaine ;

- **Décision n° 11/2018** relative à l'avenant n°4 portant modification de la convention entre la Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles et l'association PREVIGRELE relative à la prévention contre la grêle par la mise en place et le suivi d'un réseau de générateurs au sol ;
- **Décision n° 12/2018** relative à la convention-cadre de formation avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale pour l'année 2018.

#### 4. DELIBERATION N° 01/2018 - INSTALLATION DE DEUX NOUVEAUX CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire de :

- **prendre acte** de l'installation de Madame Jeannine PAUR comme conseillère communautaire en remplacement de Madame Pascale ALBERTOS, démissionnaire ;
- **prendre acte** de l'installation de Monsieur Richard PANTELITCH-MASSAL comme conseiller communautaire en remplacement de Monsieur Pascal DELON, démissionnaire ;
- **autoriser** Monsieur le Président à exécuter cette délibération et à signer tout document s'y rapportant.

Par : **POUR** : 34 voix - unanimité des suffrages exprimés.

#### 5. DELIBERATION N° 02/2018 - EXTENSION DU PERIMETRE DU SYNDICAT MIXTE SUD RHONE ENVIRONNEMENT - APPROBATION DE L'ADHESION DES COMMUNES D'EYGALIERES ET DE SAINT REMY DE PROVENCE

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire de :

- **approuver** l'extension du périmètre du Syndicat mixte Sud Rhône environnement, en vertu de l'article L. 5211-18 du Code général des collectivités territoriales ;
- **approuver** l'adhésion des communes d'Eygalières et de Saint Rémy de Provence au sein du Syndicat mixte Sud Rhône Environnement à compter du second semestre 2018 ;
- **dire** que la présente délibération sera notifiée au Syndicat mixte Sud Rhône Environnement ;
- **autoriser** Monsieur le Président à signer toutes les pièces relatives à la mise en œuvre de ce dossier.

Par : **POUR** : 35 voix - unanimité des suffrages exprimés.

#### 6. DELIBERATION N° 03/2018 - APPROBATION DU RETRAIT DE LA CCVBA DU SIVOM DURANCE-ALPILLES

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire de :

- **approuver** le retrait de la CCVBA du SIVOM Durance-Alpilles ;
- **dire** que la présente délibération sera notifiée au SIVOM Durance-Alpilles ;
- **autoriser** Monsieur le Président à signer toutes les pièces relatives à la mise en œuvre de ce dossier.

Par : **POUR** : 35 voix - unanimité des suffrages exprimés

#### 7. DELIBERATION N° 04/2018 - VOTE DU BUDGET PRIMITIF ANNEXE "ZA LES TREBONS 2 - AUREILLE" - PLAN COMPTABLE M14 - ANNEE 2018

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire de :

- **voter** le budget primitif annexe "ZA Les Trébons 2 - Aureille" de l'année 2018 :
  - par nature et au niveau des chapitres globalisés pour la section de fonctionnement ;
  - par nature et au niveau des chapitres pour la section d'investissement.

- **adopter** le budget primitif annexe "ZA Les Trébons 2 - Aureille" de l'année 2018 tel qu'il a été présenté ci-dessus par Monsieur le Président.

Par : **POUR** : 35 voix - unanimité des suffrages exprimés.

#### 8. DELIBERATION N° 05/2018 - VOTE DU BUDGET PRIMITIF ANNEXE "ZA LES GRANDES TERRES 2 - EYGALIERES" - PLAN COMPTABLE M14 - ANNEE 2018

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire de :

- **voter** le budget primitif annexe "ZA Les Grandes Terres 2 - Eygalières" de l'année 2018 :
  - par nature et au niveau des chapitres globalisés pour la section de fonctionnement ;
  - par nature et au niveau des chapitres pour la section d'investissement.
- **adopter** le budget primitif annexe "ZA Les Grandes Terres 2 - Eygalières" de l'année 2018 tel qu'il a été présenté ci-dessus par Monsieur le Président,

Par : **POUR** : 35 voix - unanimité des suffrages exprimés.

#### 9. DELIBERATION N° 06/2018 - AUTORISATIONS BUDGETAIRES SPECIALES - BUDGET PRINCIPAL DE LA CCVBA - BUDGET ANNEXE REGIE – SERVICE EAU - BUDGET ANNEXE DSP – SERVICE EAU - BUDGET ANNEXE REGIE – SERVICE ASSAINISSEMENT - BUDGET ANNEXE DSP – SERVICE ASSAINISSEMENT

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire de :

- **autoriser** l'engagement et le mandatement des dépenses d'investissement suivantes :

Budget principal - CCVBA		
Chapitre	Libellé	Crédits ouverts
21	Immobilisations corporelles	245 790,00 €
23	Immobilisations en cours	2 164 427,00 €

Budget eau - Régie		
Chapitre	Libellé	Crédits ouverts
21	Immobilisations corporelles	34 500,00 €
23	Immobilisations en cours	580 566,00 €

Budget eau - DSP		
Chapitre	Libellé	Crédits ouverts
21	Immobilisations corporelles	2 625,00 €
23	Immobilisations en cours	394 725,00 €

Budget assainissement - Régie		
Chapitre	Libellé	Crédits ouverts
21	Immobilisations corporelles	34 050,00 €
23	Immobilisations en cours	336 277,00 €

Budget assainissement - DSP		
Chapitre	Libellé	Crédits ouverts
23	Immobilisations en cours	316 066,00 €

- **préciser** que les crédits correspondants seront repris au sein des budgets 2018.

Par : **POUR** : 35 voix - unanimité des suffrages exprimés.

#### **10. DELIBERATION N° 07/2018 - RAPPORT D'AVANCEMENT DU SCHEMA DE MUTUALISATION**

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire de :

- **prendre acte** du présent rapport d'avancement du schéma de mutualisation des services par un vote.

Ledit rapport est joint à la présente délibération.

Par : **POUR** : 35 voix - unanimité des suffrages exprimés.

#### **11. DELIBERATION N° 08/2018 - RAPPORT SUR LA SITUATION EN MATIERE D'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES**

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire de :

- **prendre acte** du présent rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes pour la Communauté de Communes Vallée des Baux-Alpilles par un vote.

Ledit rapport est joint à la présente délibération.

Par : **POUR** : 35 voix - unanimité des suffrages exprimés.

#### **12. DELIBERATION N° 09/2018 - RAPPORT DES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2018 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DES BAUX-ALPILLES - BUDGET PRINCIPAL CCVBA - BUDGET ANNEXE DSP - SERVICE ASSAINISSEMENT - BUDGET ANNEXE REGIE - SERVICE ASSAINISSEMENT - BUDGET ANNEXE DSP - SERVICE EAU - BUDGET ANNEXE REGIE - SERVICE EAU - BUDGET ANNEXE REGIE - SERVICE TOURISME - BUDGET ANNEXE EXTENSION ZA EYGALIERES - BUDGET ANNEXE ZA LA MASSANE 4 - BUDGET ANNEXE EXTENSION ZA SAINT-REMY DE PROVENCE**

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire de :

- **prendre acte** de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) concernant les budgets de la CCVBA par un vote.

Par : **POUR** : 35 voix - unanimité des suffrages exprimés.

#### **13. DELIBERATION N° 10/2018 - DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DES BOUCHES DU RHONE - AIDE A LA GESTION DE L'EAU POUR DES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DE LA STATION DE REPRISE D'EAU POTABLE D'EYGALIERES**

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire de :

- **de solliciter** l'aide financière du Conseil départemental des Bouches du Rhône au taux maximum pour l'opération de travaux et selon le plan de financement ci-dessus exposé ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la mise en œuvre de ce dossier.

Par : **POUR** : 35 voix - unanimité des suffrages exprimés.

#### **14. DELIBERATION N° 11/2018 - SIGNATURE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT DU PROJET LIFE .- GESTION INTEGREE DES DECHETS - LIFE IP SMART WASTE PACA – LIFE 16 IPE FR005**

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire de :

- **valider** les termes de la convention de partenariat ci-annexée ;

- **autoriser** Monsieur le Président à signer ladite convention ;
- **préciser** pour les actions de la CCVBA que les crédits seront inscrits en recettes et dépenses au budget de l'exercice afférent.

Par : **POUR** : 35 voix - unanimité des suffrages exprimés.

#### **15. DELIBERATION N° 12/2018 - CREATION D'EMPLOIS AU TITRE DE L'AVANCEMENT DE GRADE ET PROMOTION INTERNE**

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire de :

- **créer** les emplois permanents suivants : un emploi de technicien territorial principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet, un emploi d'agent de maîtrise territoriale à temps complet et quatre emplois d'adjoint technique territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> mars 2018 ;
- **modifier** le tableau des effectifs théoriques en conséquence ;
- **préciser** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2018 de la CCVBA, au chapitre 012, articles 64111 et suivants, fonction 812 ;
- **autoriser** Monsieur le Président, en tant que personne responsable, à signer l'ensemble des actes à intervenir à cet effet.

Par : **POUR** : 34 voix - unanimité des suffrages exprimés.

#### **16. DELIBERATION N° 13/2018 - CREATION D'UN EMPLOI D'ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL - ASSISTANT(E) DE GESTION ADMINISTRATIVE**

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire de :

- **créer** un emploi permanent d'adjoint administratif territorial à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> mars 2018 ;
- **modifier** le tableau des effectifs théoriques en conséquence ;
- **préciser** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2018 de la CCVBA, au chapitre 012, articles 64111 et suivants, fonction 020 ;
- **autoriser** Monsieur le Président, en tant que personne responsable, à signer l'ensemble des actes à intervenir à cet effet.

Par : **POUR** : 34 voix - unanimité des suffrages exprimés.

#### **17. DELIBERATION N° 14/2018 - CREATION D'UN EMPLOI D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL - CHAUFFEUR DE DECHETERIE MOBILE**

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire de :

- **créer** un emploi permanent d'adjoint technique territorial à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> mars 2018 ;
- **modifier** le tableau des effectifs théoriques en conséquence ;
- **préciser** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2018 de la CCVBA, au chapitre 012, articles 64111 et suivants, fonction 812 ;
- **autoriser** Monsieur le Président, en tant que personne responsable, à signer l'ensemble des actes à intervenir à cet effet.

Par : **POUR** : 34 voix - unanimité des suffrages exprimés.

## 18. DELIBERATION N° 15/2018 - Attribution des marchés publics de travaux de réhabilitation à énergie positive et bas carbone du futur siècle communautaire

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire de :

- **prendre acte** de la proposition de la Commission MAPA du 8 février 2018 ;
- **attribuer** le marché public à procédure adaptée portant sur le lot n°1 VRD, aménagements et travaux extérieurs, à la société EUROVIA LANGUEDOC ROUSSILLON, domiciliée 430, Allée de la Chartreuse, Montfavet - 84140 AVIGNON, pour un montant de 61 401,80 € HT ;
- **attribuer** le marché public à procédure adaptée portant sur le lot n°2 Gros œuvre et démolitions, à la société EURL BARGETON FILS, domiciliée 67, Route d'Uzès - 30210 COLLIAS, pour un montant de 172 734,72 € HT ;
- **attribuer** le marché public à procédure adaptée portant sur le lot n°4 Structures et ossatures en bois, bardage et ombrières, à la société SCOP TRIANGLE, domiciliée ZI Avon - 81, Avenue des Alumines - 13120 GARDANNE, pour un montant de 348 638,09 € HT ;
- **attribuer** le marché public à procédure adaptée portant sur le lot n°5 Menuiseries extérieures et serrureries, à la société SARL KALIA (enseigne MCB Provence), domiciliée 75, Rue Marcelin Berthelot Anthélios, Bât B – Pôle d'Aix-en-Provence - 13290 AIX EN PROVENCE, pour un montant de 63 556,21 € HT ;
- **attribuer** le marché public à procédure adaptée portant sur le lot n°6 Cloisons, doublages et faux plafonds, à la société SARL SOLELEC, domiciliée 2, Avenue du Compagnonnage BP 614 - 84031 AVIGNON Cedex 3, pour un montant de 158 867,85 € HT ;
- **attribuer** le marché public à procédure adaptée portant sur le lot n°7 Menuiseries intérieures, à la société Alpilles Fermeture, domiciliée – Quartier de la gare – 13940 MOLLEGES pour un montant de 118 871,45 € HT ;
- **attribuer** le marché public à procédure adaptée portant sur le lot n°8 Revêtements de sols et faïence, à la société SARL Rénovation peinture, domiciliée 4, Rue Michel Mérino - 13005 MARSEILLE, pour un montant de 66 031,33 € HT ;
- **attribuer** le marché public à procédure adaptée portant sur le lot n°9 Peinture et nettoyage, à la société SARL Provençale de peinture, domiciliée – ZI des Molières – 14, Avenue du Luxembourg – 13140 MIRAMAS, pour un montant de 49 862,32 € HT ;
- **attribuer** le marché public à procédure adaptée portant sur le lot n°10 Chauffage, ventilation, plomberie et sanitaire, au groupement conjoint avec mandataire solidaire conduit par l'entreprise SARL CYRIL LAPEYRE, domiciliée 17, Avenue des Joncades Basses - ZA de la Massane -13210 SAINT REMY DE PROVENCE, pour un montant de 154 900,00 € HT ;
- **attribuer** le marché public à procédure adaptée portant sur le lot n°11 Electricité, courants forts et courants faibles, à la société ELERGIE C.S.E SARL, domiciliée Immeuble du Dôme de la Lauze – 145, Avenue de Fontvert - 84130 LE PONTET, pour un montant de 109 799,58€ HT ;
- **attribuer** le marché public à procédure adaptée portant sur le lot n°12 Photovoltaïque, à la société PROVENCE ECO ENERGIE, domiciliée 614, RDN7, Quartier Saint-Jean - 13670 SAINT ANDIOL, pour un montant de 69 957,20 € HT ;
- **attribuer** le marché public à procédure adaptée portant sur le lot n°13 Espaces verts et paysage, à la société Daudet Paysages, domiciliée Zone artisanale La Broue - 30300 JONQUIERES SAINT VINCENT, pour un montant de 9 948,22 € HT ;
- **autoriser** Monsieur le Président, en tant que personne responsable, à signer les marchés ainsi que l'ensemble des pièces nécessaires à la mise en œuvre de ces dossiers ;
- **préciser** que les crédits relatifs à ces dépenses sont inscrits au budget principal de la CCVBA - chapitre 23 - article 2313 - fonction 020 - opération 904.
- **déclarer sans suite** le marché public à procédure adaptée portant sur le lot n°3 Charpente métallique et couverture pour motif d'intérêt général ;

- **prendre acte** de la nécessité de publier une nouvelle consultation sous la forme d'un marché public à procédure adaptée conformément à l'article 27 du décret n° 2016-360 en date du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics pour répondre un besoin similaire à celui du lot n°3 de la présente consultation, ayant fait l'objet d'une déclaration sans suite ;
- **autoriser** Monsieur le Président à signer l'ensemble des actes relatifs à cette consultation, dans la mesure où ceux-ci n'excèdent pas les seuils définis par la délibération du Conseil communautaire n° 32/2014 en date du 17 avril 2014 donnant délégation au Président Hervé CHERUBINI modifiée par la délibération n° 25/2015 en date du 1<sup>er</sup> avril 2015 ;

Par : **POUR** : 34 voix - unanimité des suffrages exprimés.

#### **19. DELIBERATION N° 16/2018 - ATTRIBUTION DU MARCHÉ PUBLIC PORTANT SUR L'ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDE POUR LES INSPECTIONS VIDEO, LES ESSAIS DE COMPACTAGE ET D'ÉTANCHEITE DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT**

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire de :

- **prendre acte** de la décision de la Commission d'appel d'offres du 2 février 2018, d'attribuer l'accord cadre à bons de commande relatif aux inspections vidéo, essais de compactage et d'étanchéité des réseaux d'assainissement à la Société Provençale de Gestion et de Services (SPGS), domiciliée : 275, Avenue Pierre Duhem - 13856 AIX LES MILLES Cedex 03 pour un montant annuel minimum de 15 000,00 € HT et un montant annuel maximum de 60 000,00 € HT ;
- **autoriser** Monsieur le Président, en tant que personne responsable, à signer le marché ainsi que l'ensemble des pièces nécessaires à la mise en œuvre de ce dossier ;
- **préciser** que les crédits relatifs à ces dépenses sont inscrits au budget annexe Régie - service assainissement CCVBA - chapitre 011 - article 611 - fonction 921.

Par : **POUR** : 34 voix - unanimité des suffrages exprimés.

#### **20. DELIBERATION N° 17/2018 - AVENANT A LA CONVENTION DE CO-MAITRISE D'OUVRAGE CCVBA / LE PARADOU - AJOUT DE TRAVAUX DE REHABILITATION DU RESEAU PLUVIAL ET DE REAMENAGEMENT DE LA ROUTE DES TOURS DU CASTILLON**

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire de :

- **procéder** à une modification de la convention de co-maîtrise d'ouvrage portant sur la réhabilitation du réseau pluvial ainsi que le réaménagement de la route des Tours du Castillon ;
- **conclure** un avenant à la convention de co-maîtrise d'ouvrage avec la Commune du Paradou confiant à la Commune l'ensemble de la maîtrise d'ouvrage sur le projet ;
- **dire** que la CCVBA prendra en charge respectivement sur son budget principal et ses budgets annexes eau et assainissement les frais relatifs à cette opération ;
- **autoriser** Monsieur le Président à signer l'ensemble des pièces relatives à la mise en œuvre de ce dossier.

Par : **POUR** : 34 voix - unanimité des suffrages exprimés.

#### **21. DELIBERATION N° 18/2018 - APPROBATION DES ANNEXES SANITAIRES DU PLU DE LA COMMUNE DU PARADOU**

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire de :

- **approuver** le zonage d'assainissement des eaux usées de la Commune du Paradou ;
- **approuver** le zonage d'assainissement des eaux pluviales de la Commune du Paradou ;

- **approuver** le plan du réseau d'alimentation en eau potable de la Commune du Paradou ;
- **préciser** que la présente délibération sera notifiée à la Commune du Paradou.

Par : **POUR** : 34 voix - unanimité des suffrages exprimés.

## **22. DELIBERATION N° 19/2018 - VALIDATION DE L'AVANT-PROJET DEFINITIF ET DE L'ENVELOPPE FINANCIERE DU PROJET DE REQUALIFICATION DE LA ZONE D'ACTIVITE DE LA GARE A SAINT-REMY-DE-PROVENCE - -FIXATION DU FORFAIT DEFINITIF DE REMUNERATION DE LA MAITRISE D'ŒUVRE DE L'OPERATION**

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire de :

- **valider** l'avant-projet définitif du projet de requalification de la zone d'activité de La Gare et le coût prévisionnel des travaux issus de l'avant-projet définitif de maîtrise d'œuvre pour un montant de 2 149 560,00 € HT ;
- **porter** l'enveloppe financière du projet à 2 239 535,00 € HT répartis comme suit :
  - 89 975,00 € HT pour la maîtrise d'œuvre
  - 2 149 560,00 € HT pour les travaux
- **valider** l'avenant au marché de maîtrise d'œuvre fixant le forfait définitif de rémunération du maître d'œuvre à 89 975,00 € HT ;
- **autoriser** Monsieur le Président à signer ledit avenant ainsi que tout autre pièce nécessaire à la mise en œuvre de ce dossier ;
- **dire** que les crédits nécessaires à l'opération sont inscrits au budget de la CCVBA chapitre 23 article 2313 fonction 90 opération 924.

Par : **POUR** : 34 voix - unanimité des suffrages exprimés.

## **23. DELIBERATION N° 20/2018 - REPONSE A L'APPEL A PROJETS POUR LE FONDS D'INTERVENTION POUR LES SERVICES DE L'ARTISANAT ET LE COMMERCE (FISAC) 2018**

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire de :

- **d'autoriser** Monsieur le Président à prendre les décisions nécessaires à la finalisation de la candidature ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer, en tant que personne responsable, toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de ce dossier.

Par : **POUR** : 33 voix - unanimité des suffrages exprimés.

La séance a été levée à 20h00.

Le Président  
Hervé CHERUBINI

